Classe de neige - Ski Mi temps 10H (Lun14h Ven18h) - 11/18 ans - 5 jours

Saint-Sorlin d'Arves - France

Un séjour au coeur du Domaine des Sybelles, dans un environnement exceptionnel



VOTRE SÉJOUR EN BREF

Située en Savoie, dans la vallée de la Maurienne, au pied du col de la Croix de Fer, Saint-Sorlin d'Arves est un vrai village de montagne qui se distingue de par son caractère authentique. Les panoramas exceptionnels constitués notamment par les Aiguilles d'Arves ou le glacier de l'Etendard raviront les adeptes de loisirs de montagne et sensations fortes.

5 jours / 4 nuits en pension complète du lundi au vendredi
> Ski alpin : Formule Mi temps Enseignement
> 10 heures d'encadrement Ski du lundi au vendredi en 5 séances de 2H
> Remontées mécaniques et l'équipement de ski
> 3 séances animation après-ski

LES + DU SÉJOUR

- Projet Ski attitude UCPA : Développer l'autonomie / Etre acteur de lien social / Accroître son bien être / Habiter l'espace de manière responsable.
- Village sportif entièrement rénové situé sur le front de neige, accès direct aux pistes.
- Variété du domaine skiable au cœur d'un grand cirque naturel boisé.

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE CONTACT

Saint-Sorlin d'Arves
Chalet la sapinière
73530
SAINT-SORLIN-D'ARVES
03 28 82 93 00
.

LES FORMALITÉS

ADMINISTRATIVES

APIS

DE SANTÉ

VOTRE SÉJOUR

DESCRIPTIF

Située en Savoie, dans la vallée de la Maurienne, au pied du col de la Croix de Fer, Saint-Sorlin d'Arves est un vrai village de montagne qui se distingue de par son caractère authentique. Les panoramas exceptionnels constitués notamment par les Aiguilles d'Arves ou le glacier de l'Etendard raviront les adeptes de loisirs de montagne et sensations fortes.

VOTRE ARRIVÉE

LUNDI :
Bienvenue à 08H pour l'accueil de votre groupe. A votre arrivée, un petit-déjeuner vous sera servi.
L'équipe du village sportif se présente et vous oriente dans les différents espaces : nuit, collectifs, et magasin de ski. Après une brève installation, vous êtes attendus pour la distribution du matériel de ski et des forfaits remontées mécaniques.

↘ Avant le départ sur les pistes, un brief est organisé par notre responsable des activités avec les professeurs EPS afin de transmettre les informations sur le domaine skiable, la nivologie et la météo pour amener les élèves dans les meilleures conditions.

↘ 1ere séance de ski sur les pistes : Première glisse, première sensation ! Harmonisation des niveaux, découverte du domaine skiable.

Après votre séance de ski, un temps calme ou une activité après-ski sera proposé avant le dîner.
Une réunion d'accueil clôturera cette première journée.

Dîner sous forme de buffet. Nuit en chambre collective.

AU JOUR LE JOUR

MARDI à JEUDI
↘ Avant le départ sur les pistes, un brief est organisé par notre responsable des activités avec les professeurs EPS afin de transmettre les informations sur le domaine skiable, la nivologie et la météo pour amener les élèves dans les meilleures conditions.
↘Les séances sont planifiées en alternance le matin ou l'après-midi. Cette demi-journée est considérée comme une matinée de repos pour les élèves. L'alternance permet à l'ensemble des élèves de pouvoir glisser autant le matin que l'après-midi et ainsi varier leur apprentissage.

↘ Objectifs pédagogiques :
Être conscient des risques dans un milieu et gagner en autonomie
Éprouver les besoins et les limites de son corps pour une bonne santé
Partager en contribuant à la cohésion du groupe et à l'intégration de tous dans la vie collective,
Agir pour la compréhension et le respect de l'environnement, des cultures et des modes de vie différents

↘ Après vos séances, l'équipe du village sportif vous proposera dans la semaine 3 animations après-ski ainsi que 2 animations de soirée.

L'APRES SKI ENTRE 17H et 19H :
Temps d'échanges pédagogiques et conviviaux entre les moniteurs et les enfants, bilan de séance, information sur le milieu, la sécurité en montagne et sur les pistes, bilan de semaine, remise des carnets de niveau et des médailles ESF, stretching.

LES ANIMATIONS DE SOIREE 20H et 22H :
Soirée dansante, animations liées à l'environnement montagnard, l'histoire du ski, l'évolution des stations, la météo, soirée jeux -karaoké, jeux collectifs, jeux de société...

VOTRE DÉPART

VENDREDI :
Après un bon petit-déjeuner
↘ Dernière séance de ski le matin et restitution du matériel.
Déjeuner et libération des chambres avant 14H.
Départ 18H

À PROPOS DU SÉJOUR

LE NIVEAU

Ski alpin

Peu ou pas sportif

Vous n'êtes pas sportif ou très peu. Séjour de faible intensité, qui convient à tout le monde. C'est l'occasion de vous réconcilier avec le sport.

Tous niveaux

Des stages ouverts à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou expert.
Suivant les stages, possibilité de groupes de niveaux.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Vêtements et équipement personnel à amener

INDISPENSABLE :
1 veste et 1 pantalon de ski, 1 ou 2 pulls ou polaires, 1 collant chaud, linge de corps de rechange, 1 pyjama ou chemise de nuit, plusieurs paires de chaussettes, 1 bonne paire de gants ou de moufles (préférez des moufles ou des gants de snowboard, plus amples et plus étanches que des gants de ski ordinaires), 1 bonnet de ski, 1 paire de lunettes de soleil filtrant les U.V (avec cordon), 1 masque de ski, 1 crème solaire haute protection, 1 stick pour les lèvres, 1 trousse de toilette complète, linge de toilette.
Prévoir, une gourde (ou bouteille en plastique), un petit sac à dos en cas de repas sur les pistes, et un cadenas pour fermer votre placard ou pour sécuriser votre matériel.
Argent de poche : 30 euros suffisent.

Hébergement

/

Météo

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'UCPA

Skis, chaussures, raquettes et bâtons ou snowboard et boots et casques (les casques sont fournis uniquement pour les mineurs).
Nous fournissons pour les débutants en snowboard des protèges poignets spécifiques, préférez donc des gants de snowboard ou des moufles, plus amples, afin de faire passer ces protections.

L'ENCADREMENT

NOTRE FORMULE D'ENCADREMENT :

↘ SKI MI-TEMPS : 10H d'encadrement sportif en 5 séances de ski alpin du lundi au vendredi. Sessions de ski planifiées en alternance le matin et l'après-midi pour que tous les élèves puissent skier le matin et l'après-midi.
- Niveau requis : Ouvert à tous, du débutant à l'expert.
- Distribution du matériel de ski le dimanche.
- L'encadrement des activités sportives est assuré par des moniteurs qualifiés conformément à la réglementation en vigueur.
- Durant l'encadrement des activités sportives : les accompagnateurs ont le choix de participer à la pratique de l'activité sportive avec les élèves (sous condition de disponibilité de l'équipement sportif et/ou du véhicule nécessaire à l'acheminement des élèves). Seuls les élèves bénéficient d'un enseignement sous la responsabilité du moniteur UCPA, les accompagnateurs ne sont pas comptabilisés dans le ratio d'encadrement.
- 3 animations après-ski et 2 animations de soirée.

L'HÉBERGEMENT

27 chambres de 2 à 6 lits réparties sur 3 étages dont 1 chambre PMR au rez de chaussée. Chambres équipées :
> lits simples et lits superposés,
> armoires
> Sanitaire complet : douche, lavabo et wc
> balcons en coursive

LA RESTAURATION

Le chef et son équipe concoctent des plats soignés et variés, répondant aux envies de tous, y compris aux régimes spéciaux.

A chaque repas vous retrouverez :
↘ un buffet froid avec crudités, salades composées
↘ un buffet chaud avec poisson, viande, légumes et féculents

CONDITIONS DE STAGE

Inclus

- L'hébergement en chambres à partager du lundi au vendredi (libération des chambres à 14H le dernier jour)
- La pension complète du déjeuner du lundi au déjeuner du vendredi.
- Une collation à emporter vous sera distribuée de manière collective au moment de votre départ. Cette collation ne fait pas office de repas et ne peut être consommée sur site.
- L'encadrement ski 10H : 1 moniteur par groupe de niveau
- Le forfait remontées mécaniques
- Le prêt du matériel de ski : skis, chaussures, bâtons, raquettes. Les casques sont fournis uniquement pour les élèves.
- 3 animations après-ski et 2 animations de soirée
- L'assurance responsabilité civile

Non inclus

- Supplément obligatoire : Frais de dossier : 50€ / contrat
- Kit linge de toilette : serviettes, savon, gel douche, shampoing, sèche cheveux
- Les boissons : café, thé, sodas, boissons alcoolisées

↘ un buffet de desserts, laitages, fruits.

ATTENTION : Votre dernier repas est le déjeuner du dernier jour.

> Vous bénéficiez d'une collation à emporter le jour de votre départ sauf si vous avez souscrit à l'option du "dîner du vendredi". Elle est composée d'un paquet de chips, un petit pain individuel, une portion de fromage, une compote à boire, un gâteau, une briquette de jus de fruits.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ACCÈS AU SITE

Vous venez en voiture :
Accès par Saint Jean de Maurienne à 23 kms, autoroute A43 sortie 27, puis suivre les indications "Vallée de l'Arvan".
Pas de parking sur le village sportif.

LES INFOS PRATIQUES

↘ Pensons à l'environnement :
Demander à vos élèves de se munir d'une gourde pour le séjour

↘ Rôle des accompagnateurs :
Durant les activités sportives : Un brief en début de semaine sera planifié avec les professeurs pour définir leurs participations actives au bon déroulement des séances (pratique avec le groupe, trajets, démarches d'urgence, surveillance générale…). Le professeur EPS délègue sa responsabilité au moniteur durant l'encadrement.
Durant les temps collectifs ou calmes : l'équipe enseignante assure l'encadrement de vie quotidienne et le respect des espaces UCPA.

↘ A l'UCPA, chacun participe :
A votre arrivée, un kit de draps est fourni, chacun fait son lit.
Au restaurant, chacun se sert, débarrasse et nettoie sa table.
A la fin du séjour, chacun rafraîchit sa chambre et dépose les draps dans les bacs prévus à cet effet.

↘ Organisation du groupe :
Si vous effectuez des aménagements sur les horaires d'arrivée et/ou de départ entraînant une arrivée tardive ou un départ prématuré, l'UCPA ne reportera pas ou ne remboursera pas la ou les séance(s) non effectuée(s).

Dans l'hypothèse où l'organisation du transport est effectuée directement par le groupe, sachez que l'UCPA n'a pas vocation à héberger le transporteur au sein de la structure d'accueil du groupe. L'hébergement du transporteur ne sera donc nullement assuré par l'UCPA.